



Le budget et le plan de trésorerie

Le budget dit si l'année sera bénéficiaire ; le plan de trésorerie dit si l'on pourra payer chaque mois.
Le second est souvent le plus utile à une PME, car les salaires,...

12

mois au plan de trésorerie

60 jours

pour payer la TVA

art. 323

salaire en fin de mois

art. 716a

planification financière du CA



LA RÈGLE

Ce que dit la loi

La loi n'impose pas de budget à une SA ordinaire, mais le conseil d'administration doit organiser la planification financière pour autant qu'elle soit nécessaire à la gestion (art. 716a al. 1 ch. 3 CO).



LA RÈGLE

À retenir

Le **plan de trésorerie** prévoit encaissements et décaissements mois par mois.



LA RÈGLE

La règle clé

Salaires de janvier : Payés fin janvier (art. 323 CO)



LA RÈGLE

Pour s'en souvenir

« Le budget dit si l'on gagne, le plan de trésorerie dit si l'on tient. »



LE PIÈGE

Le piège

Un budget annuel équilibré peut cacher un trou de trésorerie : si les clients paient en mars mais que le 13e, la TVA et les primes d'assurance tombent en décembre et en février, l'entreprise manque d'argent en pleine année bénéficiaire.



LA BASE LÉGALE

Les références

CO art. 323, 716a, 725 ; LTVA art. 71, 86.



Le cas express

Solde 10 000, encaissements 50 000, paiements 65 000.
Solde de fin ?

✓ $-5\,000\ 10\,000 + 50\,000 - 65\,000$.



✓ À retenir, dans l'ordre

- ☐ Lister les encaissements par mois.
- ☐ Placer les dates fixes : salaires, 13e, TVA, AVS.
- ☐ Calculer le solde de chaque mois.
- ☐ Comparer au solde minimal.
- ☐ Négocier le crédit avant le mois critique.